

Communiqué du 16 juillet 2026 :

Assèchement des rivières, pénuries d'eau, inondations :
La folle politique de destruction des retenues d'eau



Vannages de moulin en Eure-et-Loir : en l'espace de 15 ans plus de 10 000 d'entre eux ont été partiellement ou totalement détruits dans le cadre de la politique de « restauration de la continuité écologique »

Ce début d'été 2026 voit s'installer la crainte d'une sévère pénurie d'eau à l'image de celle que nous avons connu 2022. De nombreux articles et de « posts » présents sur les réseaux sociaux relatent l'assèchement de très nombreuses rivières de France. Il y a 6 mois à peine, ces mêmes rivières débordaient d'eau provoquant des inondations historiques... En 15 ans le coût de la sinistralité climatique a doublé en France passant de 3 à 6 milliards d'euros⁽¹⁾.

Si le dérèglement climatique explique en partie ces phénomènes extrêmes, la politique de « restauration de la continuité écologique » ayant consisté à détruire plusieurs MILLIERS de RETENUES d'EAU ANCIENNES au cours de ces 15 dernières années est également en cause. Ce que dénoncent certains parmi les meilleurs spécialistes de l'hydrologie en France dans différents avis et ouvrages scientifiques consacrés à cette question. Deux d'entre eux, MM Lévêque et Pothérat ont récemment supervisé une animation permettant de mieux comprendre en quoi ces milliers de destructions d'ouvrages anciens auront contribué à aggraver inondations et sécheresses en France. Elle est consultable en page d'accueil de notre site www.moulinsdefrance.org.



Un peu d'histoire : 100 000 moulins à eau et leurs petites retenues en France

Suivant l'institution du « moulin banal » il y a près de 1000 ans, les rivières de France se couvriront de moulins à eau et de leurs « chaussées » : ces petits barrages en pierre munis de vannes que l'on retrouve tous les 1 à 2 kms de rivières. En élevant le niveau des eaux et en ralentissant les écoulements sur l'ensemble du réseau hydrographique français, ces dizaines de milliers de petits ouvrages hydrauliques sont au cœur de la préservation et de la régulation de nos eaux depuis des siècles.

La politique de destruction des ouvrages en rivière ou « restauration de la continuité écologique »

Le 25 janvier 2010 était signée une circulaire instituant un « plan d'actions pour la restauration de la continuité écologique » qui allait promouvoir et financer la destruction des « ouvrages en rivières » constitués pour l'essentiel de ces dizaines de milliers de petites retenues de moulins.

Selon les données publiques émanant de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) en l'espace de 15 ans, plus de 12 000 ouvrages en rivière, dont environ 10 000 chaussées de moulins, ont été « partiellement » ou « totalement » détruites sur un total évalué entre 50 000 et 60 000⁽²⁾. 3 à 4 milliards d'euros ont été consacrés à l'accomplissement de cette politique au cours de ces années. Y aurait-il un lien entre la destruction de ces milliers de retenues d'eau anciennes et la recrudescence des sécheresses et des inondations ?

Ce qu'en disent certains parmi les meilleurs spécialistes de l'hydrologie en France :

C'est ce qu'établissent certains parmi les meilleurs spécialistes de l'hydrologie en France. Ils sont académicien, médaillé du CNRS et lauréats de prix prestigieux dans leur discipline respectives et confirment que ces milliers de destructions auront contribué à :

- 1- L'assèchement partiel ou total des rivières en saison estivale
- 2- L'accentuation des pénuries d'eau par vidange des nappes alluviales de nos vallées
- 3- L'aggravation des inondations sur le tiers inférieur des cours d'eau lors des fortes pluies

En octobre 2023, 5 d'entre eux ont rédigé un avis intitulé : « *Préservation de la ressource en eau, protection des zones humides et de la biodiversité : le rôle des petites retenues d'eau en France* »⁽³⁾ appelant les pouvoirs publics à respecter le choix du Parlement de cesser de détruire ces retenues d'eau anciennes (voir paragraphe suivant). En voici un extrait :

« Dans cette perspective, la présence de milliers de petites retenues qui ont la fonction de stocker d'importants volumes d'eau dans les rivières mais plus encore dans la nappe alluviale vont nous faire gravement défaut en période de réchauffement climatique. Ces petits ouvrages, en ralentissant la vitesse des eaux et en favorisant les débordements réguliers dans le lit majeur, jouent le rôle d'atténuateur de crues et favorisent la recharge hivernale des nappes alluviales connues pour restituer une partie de leurs eaux fraîches en période estivale. »

Citons également M. Christian Lévêque, académicien, hydrobiologiste, auteur de nombreux ouvrages consacrés aux fleuves et aux rivières :

« Cette politique contribue à l'assèchement des cours d'eau en période estivale, à l'aggravation des crues qui ne sont plus ralenties à l'amont, et à la destruction de zones humides qui compensaient quelque peu la suppression des zones inondables latérales. »



FFAM : Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins

Une politique sanctionnée par le Parlement qui perdure pourtant

A l'occasion du vote de la loi « *climat résilience face aux effets du dérèglement climatique* » du 22 août 2021, le Parlement, alerté des conséquences de ces milliers de destruction de petites retenues anciennes sur la préservation et la régulation de nos eaux interdira cette pratique en votant un amendement devenu article 49 de la loi. Les Agences de l'eau maintiendront néanmoins leurs programmes d'aides favorable à ces destructions qui perdurent à ce jour.

Destruction des chaussées de moulins et poissons migrateurs : un échec patent et prévisible

Alors que ces milliers de destructions prétendaient favoriser le retour des poissons migrateurs, ces espèces sont actuellement à un plus bas historique ⁽⁴⁾. Cela n'a rien d'étonnant lorsque l'on sait que bien avant que l'homme n'aménage par milliers des petites retenues sur nos rivières, une espèce a fait de même pendant des millions d'années : le castor. Toutes les études consacrées à la succession des barrages de castors confirment qu'en préservant des volumes d'eau importants l'été dans les rivières, ces petits barrages sont essentiels au développement des alevins de saumons et de truites.

Une animation décrit les conséquences de cette politique

Confrontée à la persistance de cette politique, notre Fédération a réalisé une courte animation visée par MM Lévêque et Pothérat tous deux auteurs d'ouvrages scientifiques à ce sujet, qui décrit les conséquences de ces milliers de destructions sur la recrudescence des inondations et des sécheresses en France consultable sur la page d'accueil de notre site internet www.moulinsdefrance.org

Un numéro spécial de notre revue Moulins de France consacré à « *15 ans de destruction des moulins à eau* » est également téléchargeable à cette adresse qui présente le sujet de façon exhaustive.

Admirablement adapté à la saisonnalité marquée des pluies et des débits sur nos rivières, l'exceptionnel patrimoine des moulins à eau de France est au cœur de la préservation et de la régulation de nos eaux depuis des siècles. Préservons-les, cessons de les détruire !

Un lien vers une pétition demandant l'arrêt de la destruction des retenues d'eau est également présent sur notre site.

Contact : Pierre Meyneng, Président- president@moulinsdefrance.org- 06 22 00 90 70

Claudine Sébille, chargé de communication- claudine.sebille.ffam@gmail.com

FFAM : Fédération Française des Associations de Sauvegarde des Moulins
Association de sauvegarde sans but lucratif n° W751045847 régie par la loi 1901

Siège social : Moulin de la Chaussée, Place Jean Jaurès— 94410 Saint-Maurice

✉ : ffam@moulinsdefrance.org - 🌐 : www.moulinsdefrance.org

(1) [Evolution du coût de la sinistralité climatique en France, source France Assureurs 2024](#)

(2) Ouvrages [partiellement](#) ou [totalement](#) détruits, données extraites du « référentiel obstacles à l'écoulement » (source : Office Français de la Biodiversité extrait de la base de données ROE, avril 2023).

(3) [Avis de 5 spécialistes des eaux sur les bénéfices de la présence des petits ouvrages en rivière, octobre 2023](#)

(4) [Evolution de la présence des poissons migrateurs en France, sources : stations de comptage françaises compilées par la FFAM 2024](#)

Retrouvez films et documents sur notre site www.moulinsdefrance.org

Quelques illustrations :



Numéro 142 de la revue Moulins de France consacrée à 15 ans de destruction des moulins à eau (avril 2025)



A gauche une chaussée moulin, à droite un barrage de castors : loin d'avoir dénaturée nos rivières, la succession de petits barrages sur nos rivières est au cœur de leur écologie



La Vire à Condé-sur-Vire en amont d'une des rares chaussées à avoir été conservée - été 2022



La Vire après destruction d'une chaussée de moulin - été 2022